

## SFR Création

### Appel à projets 2027 - Soutien aux projets de recherche en création

#### ► Objectif de l'appel

Dans le cadre de sa mission de soutien à la recherche en création, la SFR Création lance son appel à projets annuel. Celui-ci a pour objectif de soutenir des projets pluri ou interdisciplinaires développant des approches innovantes de recherche et/ou de formation par la recherche, centrées sur les pratiques et processus de création dans les domaines des arts, des lettres, des langues, des sciences humaines, cognitives et sociales, en cohérence avec les orientations scientifiques de la structure. Cet appel a prioritairement pour ambition d'accompagner des projets émergents.

#### ► Calendrier

Ouverture de l'appel : 25 juin 2026

Dépôt des dossiers : au plus tard le 5 octobre 2026 (pour d'éventuelles questions liées au montage du projet, il est recommandé de contacter la SFR Création avant le 28 septembre).

Résultats : courant décembre 2026 (notification par mail).

Période de mise en œuvre des actions : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2027.

#### ► Budget

Le montant *maximum* alloué par projet est de 5 000 euros ([disponible dès l'ouverture de SIFAC+, envisagée en mars 2027](#), et à dépenser avant le 1<sup>er</sup> décembre 2027).

Les dépenses éligibles sont accordées uniquement pour du fonctionnement (gratification de stages comprise) en lien avec le projet :

- Frais de mission liés à la recherche et / ou à sa valorisation,
- Prestations de service,
- Achats de petit matériel et de petits équipements non amortissables,
- Documentation.

Ne sont pas éligibles les dépenses liées aux ressources humaines, à l'achat d'équipements amortissables, aux publications et aux colloques.

Le suivi budgétaire est réalisé par l'unité de recherche des porteurs et porteuses de projets.

#### ► Critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les propositions devront :

- Impliquer au moins une unité de recherche membre de la SFR Création ;
- Être portées par un membre permanent (chercheur, enseignant-chercheur ou ingénieur de recherche) de cette unité de recherche. Un seul projet par porteur pourra être financé.
- S'inscrire dans les orientations scientifiques de la SFR Création, en particulier :
  - L'expérimentation de nouveaux langages, formes et pratiques de la création,
  - L'analyse des processus et des pratiques de création,
  - L'étude historique et temporelle de la création,
  - L'observation et la critique des enjeux socio-culturels des pratiques artistiques et de l'industrie culturelle,
  - La réflexion sur la dimension territoriale et politique de la création.
- Développer des approches et méthodes en recherche-crédation, recherche-

expérimentation, recherche menée par la pratique, ou recherche-action ;

- Faire montre de qualité scientifique et d'originalité dans l'approche développée autour de la création ;
- Réunir différents acteurs (artistes, chercheurs, artistes-chercheurs, partenaires académiques et socioculturels) dans le cadre d'un projet de recherche en cours de structuration et/ou s'inscrivant dans les programmes existants de la SFR Création ([AZQWERTY](#), [Atelier de traduction-crédation](#), [ECLAIR](#), [International Writing Residencies](#), [GeCLA](#), [OPIS](#), [REFLEX](#)) ;
- Concevoir le projet en lien avec [les espaces, plateformes et équipements](#) gérés par la SFR Création à la Maison de la Création et de l'Innovation ;
- Nourrir des échanges à l'échelle du site avec la communauté scientifique de l'UGA ou des acteurs du territoire.

### ► Communication et valorisation

Le site internet de la SFR Création offre aux porteurs de projets lauréats un espace pour : communiquer sur les événements en lien avec les projets ; déposer les résultats de recherche (type podcasts, pdf...) ; afficher des liens vers d'autres supports informatiques existants.

Il est attendu de la part des porteurs et porteuses de projets qu'ils/elles fournissent également :

- Une présentation des recherches menées, lors d'un COPIL et/ou lors des [rencontres interdisciplinaires SHARE](#) (*Science humanities, art, research, experimentation*) de la SFR Création ;
- Un compte rendu synthétique (une à deux pages) pouvant comporter les points suivants :
  - Un retour sur l'avancée du projet par rapport aux objectifs de départ, ce qui a été réalisé ou ce qui n'a pas pu l'être et pourquoi ;
  - Comment ce financement a-t-il contribué à soutenir la recherche-crédation du projet ?
  - Sur quelle partie du projet le financement a-t-il été utilisé ?
  - Quel avenir pour le projet et comment a-t-il été documenté ou sera documenté ?
  - Retours des porteurs et porteuses sur le soutien apporté par la SFR Création.

Il devra être mentionné sur les supports de communication que les projets soutenus ont bénéficié d'une aide financière de la SFR Création.

### ► Dossier

- Le dossier de candidature et la fiche budget sont à télécharger sur la [page de l'appel](#).
- Les porteurs et porteuses de projets fourniront également une lettre d'appui de la direction de leur unité de recherche.

### ► Soumission

Ces éléments sont à envoyer au format PDF et/ou Word à l'adresse : [sf-recherche-creation@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sf-recherche-creation@univ-grenoble-alpes.fr) en indiquant AAP2027 en objet du courriel.

### ► Modalités d'évaluation

Chaque candidature soumise sera évaluée par au moins deux experts. Une proposition financière sera établie selon l'ordre du classement et dans la limite du budget dédié à cet appel.

### ► Renseignements

Virginie Meunier, responsable administrative et financière SFR Création  
[sf-recherche-creation@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sf-recherche-creation@univ-grenoble-alpes.fr)